

Aircar: Luft raus?

Unter dem Titel "Das Aircar - viel warme Luft?" hatten wir im März das etwas abenteuerliche Konzept des vom französischen Erfinder Guy Nègre entwickelten Luftdruckautos vorgestellt (woxx Nr. 635). Dieses sollte von der Firma MDI mit offiziellem Sitz in Luxemburg umgesetzt werden. Gegenüber der woxx hatte Nègre den Start der Produktion für Anfang nächsten Jahres angegeben. Der deutsche Partner Air Car Ag musste nun jedoch Ende Oktober Insolvenzantrag stellen, weil sich das Projekt nicht in den geplanten Zeiträumen konkretisierte. Gleichzeitig will Air Car AG aber Klage gegen MDI einreichen, weil sich die Darlehensgeber um ihre Investitionen betrogen fühlen. Dabei hätte das Air Car, wie die taz am 16. November berichtete, um ein Haar den diesjährigen Euro-Solarpreis für alternative Verkehrssysteme eingeheimst. Doch auch gegenüber der Preisjury vermochte Nègre nicht mit konkreten Details zu seinem Projekt aufzuwarten. Vielleicht deshalb, weil ein Auto, das mit komprimierter Luft angetrieben wird, Elektrizität benötigt und deshalb noch lange nicht emissionsfrei fährt.

Kampagne gegen Sextourismus mit Kindern

"Nein zum Sextourismus mit Kindern" heißt eine Informationskampagne vom Familienministerium in Zusammenarbeit mit ECPAT-Luxemburg, welche die Ministerin Marie-Josée Jacobs am vergangenen Montag der Presse vorstellte. Die Kampagne, die unterstützt wird von Justiz- und Tourismusministerium, dem Fremdenverkehrsamt sowie der Vereinigung der Reiseagenturen und dem Verband der Reiseagenten in Luxemburg, besteht aus Radiobeiträgen und Fernsehspots. Broschüren, die in Reisebüros ausliegen, informieren TouristInnen, die Reisen in Regionen planen, in denen die verbrecherischen Geschäfte mit Kindersex laufen, über Ursachen und Hintergründe. Zudem wird darauf hingewiesen, dass mit dem Gesetz vom 31. Mai 1999 jedeR, der ein Kind im Ausland sexuell missbraucht hat, in Luxemburg zu einer Haftstrafe von bis zu 15 Jahren verurteilt werden kann, selbst wenn die Tat nach den Gesetzen des Landes, in dem sie verübt wurde, nicht strafbar ist. Nach Angaben von Unicef werden jährlich circa drei Millionen Kinder weltweit Opfer kommerzieller sexueller Ausbeutung. Die Täter, die sich Kinder zur sexuellen Befriedigung kaufen, sind in der Mehrzahl keineswegs Pädophile, sondern "gewöhnliche" Männer aus allen Gesellschaftsklassen in Europa, Japan, den USA, Australien und Kanada.

LKW-Blockaden: Arbeitgeber unbeeindruckt

Unbeeindruckt zeigte sich der Arbeitgeberverband der Straßentransportgesellschaften von den Gewerkschaftsaktionen. "Nicht das Patronat hat die Diskussion abgebrochen, der OGB-L hat den Verhandlungstisch verlassen", erklärte Jean Moes, Präsident des Verbands, nach den gescheiterten Kollektivvertragsverhandlungen auf der Pressekonferenz am vergangenen Mittwoch. Die Arbeitgeber sahen weiterhin keinen Grund, auf die Forderungen von OGBL-Acal und Landesverband einzugehen. Die Wartezeit werde bereits in den Basislohn für zwölf Stunden (davon acht Stunden Arbeitszeit und vier Wartezeit) mit eingerechnet, sagte Moes. Zudem sei die geforderte Lohnerhöhung von zwei Prozent jährlich für die nächsten drei Jahre angesichts der Wirtschaftsflaute zu hoch. OGBL-Chef Castegnaro ließ dieses Argument allerdings nicht gelten: Er betonte gegenüber der Presse, die Forderungen der Gewerkschaften lägen schon seit vier Jahren auf dem Tisch.

Während die Gewerkschaften bei ihren punktuellen Blockaden weiterhin von erfolgreichen Aktionen sprechen, geben die Arbeitgeber an, diese kaum zu bemerken. Wie groß tatsächlich die Bereitschaft bei den Fahrern zum Streik ist, bleibt unklar. Die Transportsektion des LCGB erreichte am Donnerstag jedenfalls nicht die nötige Dreiviertel-Mehrheit, um sich an den Aktionen zu beteiligen.

EXPULSIONS

Retour simple, tarif de groupe

Depuis l'été les refoulements étaient annoncés, depuis octobre, ils sont exécutés. Les accords de réadmissions que le Parlement va ratifier avant Noël, vont encore accélérer les retours forcés.

(rw) - Le 7 novembre, le "Wort" notait que le Conseil de l'Europe allait refuser d'accueillir dans ses rangs la Yougoslavie: "Das Land scheiterte formal daran, dass es den bereits für Juni angekündigten Verfassungsentwurf für den neuen Staatenbund 'Serbien und Montenegro' noch nicht gibt, der auf Wunsch der Europäischen Union den nur noch auf dem Papier existierenden Bundesstaat Jugoslawien ablösen soll." Pourtant, le 19 juillet de cette année déjà, le Benelux a signé un accord de réadmission avec le "Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie" (RFY). Et cet accord est, parmi d'autres, en train d'être ratifié par le Parlement luxembourgeois. Mercredi, en absence du ministre de la Justice Luc Frieden (CSV), la commission juridique de la Chambre s'est penchée sur les dossiers. Ni la situation politique peu claire de la confédération Serbie-Monténégro, ni le fait que la situation en matière de droits de la personne humaine y est douteuse, ne bouleversent l'attitude du gouvernement.

La méthode des accords, que pratique déjà d'autres pays de l'Union, ne constitue cependant que la systématisation de mesu-

res déjà en place au Luxembourg: la politique de l'expulsion des personnes non désirées sur notre territoire, que ce soient des individus "illégaux" depuis leur entrée ou des personnes déboutées d'une demande d'asile. A côté de la RFY, les nouveaux accords de réadmission vont permettre un allègement sensible des procédures avec la Roumanie, la Bulgarie, l'Estonie, la Lituanie, la Lettonie, la Croatie, la Hongrie et la Slovaquie: après avoir clarifié l'identité d'une personne, plus besoin d'un accord individuel de retour au pays d'origine.

Changement d'attitude

Le changement d'attitude des pays en question, qui auparavant n'étaient pas toujours enthousiastes à reprendre leurs compatriotes, s'explique en partie par le fait qu'un certain nombre de ces Etats sont candidats à l'adhésion dans l'Union européenne. Dans le cas de la Yougoslavie par contre, le régime en place fut longtemps discrédité. Aussi a-t-il fallu une certaine démocratisation des pouvoirs en place pour que les gouvernements du Benelux puissent justifier cette forme de coopération étatique. Pourtant, pas plus tard que le 20 septembre, "amnesty international" s'est dit "concerned about continuing allegations of torture and ill-treatment by police throughout the country, and the apparent lack of will of the authorities to adequately address this issue".

Mais, ont expliqué les deux représentants du ministère de la Justice lors de la réunion de la

commission juridique, le fait que la Yougoslavie n'a toujours pas d'entrée au Conseil de l'Europe n'est pas un argument contre un accord de réadmission. L'Union européenne aurait ou serait en train de signer des accords avec des pays comme le Maroc, la Russie ou le Pakistan. D'ailleurs, on peut s'attendre à ce que les accords de réadmission soient conclus, de plus en plus, au niveau communautaire. En attendant, les accords conclus par le Benelux pourraient servir à une "rationalisation" des retours forcés. De la réservation collective des charters à la "gérance" commune des personnes en file d'attente, il n'y a donc plus qu'un pas

Ce sont d'ailleurs les conditions dans lesquelles se déroulent les procédures de réadmission qui ont le plus intéressé le député-e-s, mercredi. Comment, par exemple, établir une identité si la personne en question ne dispose plus de papiers? Qu'en est-il des centres de refoulement qui commencent à proliférer en Europe? Le centre pénitentiaire de Schrassig étant déjà devenu le point de rassemblement pour les "illégaux". Quid des personnes déboutées, qui jusqu'ici ont encore la "chance" de pouvoir attendre dans un foyer ouvert qu'on vienne les chercher au petit matin pour les escorter vers l'avion? Des questions, a paré le président de la commission Laurent Mosar, qui dépassent le cadre des accords de réadmission.

**UNIVERSITE LUXEMBOURGEOISE**

Centres d'excellence, et puis quoi?

En date du 14 novembre, le gouvernement a donné son aval au projet sur une vraie et véritable université grand-ducale. Mais a-t-on vraiment discuté à fond?

(roga) - Lorsqu'en 1996, lors des débats autour de la loi sur l'enseignement supérieur, certains députés avaient proposé de faire table rase des structures historiques et de construire un édifice universitaire tout à fait nouveau, ils étaient bien seuls.

Six années chaotiques sont passées et il s'avère que dans notre pays on ne fait pas facilement table rase, ni des structures établies, ni des acquis des fidèles soldats d'un système dépassé par l'évolution internationale en matière d'enseignement supérieur. Il n'est donc pas étonnant que les débats au sein du gouvernement comme dans l'opinion publique tournent surtout autour du sort des enseignants-e-s de souche diverse actuellement engagé-e-s dans l'enseignement supérieur et sur la question si "Unilux" sera une université pour des étudiants locaux ou régionaux ou bien pour une population cosmopolite de "post-graduates" affluant du monde entier.

Un abîme s'ouvre entre les rêves d'éléphant du gouvernement et les petits soucis des étudiant-e-s et enseignant-e-s concerné-e-s. Certains consultants externes du ministère ont mis la puce du prestige international à l'oreille de la ministre. Ainsi, M. Roger Downer de la nouvelle uni-

versité de Limerick en Irlande, invite le Luxembourg à créer une université de haut niveau international profitant d'une série de niches innovatrices. Son université s'était spécialisée avant l'heure dans les nouvelles technologies d'information et continue de profiter de cette avance.

Un autre consultant, M. Weber de l'université de Genève, ne voit aucun problème à ce que les futurs "centres d'excellence" puissent fonctionner sans que l'université de Luxembourg offre des curriculums complets dans les formations afférentes. Il faudrait profiter de la mobilité croissante et de la plus forte interdisciplinarité dans la recherche pour assurer un maximum de "brain drain" vers notre pays de cocagne.

Missing link

Hélas, à force de regarder les trois niches préconisées à l'heure actuelle, on ne peut guère parler d'esprit innovateur. Les services financiers, c'est presque une niche naturelle et elle fonctionne déjà. La recherche sur les matériaux ne serait que la continuité des activités déjà existantes - "Henri Tudor". La troisième niche - culture, intégration, sciences sociales - risque de se limiter à une mise en commun

des formations pédagogiques et sociales déjà existantes si elle n'est pas expressément axée sur l'interdisciplinarité et une vocation comparatiste européenne.

Le problème qui tracasse actuellement les député-e-s de la commission compétente du parlement est le possible "missing link" entre la formation de base actuellement en cours au CUNLUX, à l'IST, à l'ISERP et à l'IEES, et les études "post-graduate" qui devraient faire de Luxembourg une université spécialisée de grande renommée. Il faut dire que des alternatives au projet actuel ont toujours existé, mais n'ont jamais été sérieusement discutées. Comme il est d'usage chez Mme Hennicot, la transparence n'a jamais joué dans ce dossier, d'un petit livret blanc confectionné dans un bureau du ministère jusqu'aux conciliabules à huis clos avec des experts étrangers.

Entre temps les Lorrains s'inquiètent de l'évolution chez leurs voisins. Ainsi André Rossinot préconise une sorte de grande université régionale SaarLorLux: "Mettons en péréquation nos formations et intégrons le système luxembourgeois dans la Grande Région, sinon Luxembourg en deviendra la capitale naturelle" (Répu 17.11.2002).

Enfin, un projet d'université européenne transfrontalière dans le Sud du pays est en sommeil dans les tiroirs de la Chambre depuis 1999 sans qu'un débat sérieux n'eût eu lieu. Mais attention: si l'on veut débattre de l'université luxembourgeoise, on est rapidement remis dans le camp des renégats.

